



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

JPB/JW

P.V. SECS 13

Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 07 mars 2016

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 13 octobre 2015 et du 17 novembre 2015
2. Équilibre entre hommes et femmes dans la prise de décision politique locale: informations par Madame la Ministre de l'Égalité des chances sur ses projets en vue des élections communales de 2017
3. Divers

*

Présents : Mme Sylvie Andrich-Duval, Mme Taina Bofferding remplaçant M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, Mme Tess Burton, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Cécile Hemmen, M. Alexander Kriepps, Mme Josée Lorsché, Mme Martine Mergen, M. Edy Mertens

M. Fernand Kartheiser, député (*observateur*)

Mme Lydia Mutsch, Ministre de l'Égalité des chances

Mme Maryse Fisch, du Ministère de l'Égalité des chances

M. Jean-Paul Bever, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Serge Urbany

*

Présidence : Mme Cécile Hemmen, Présidente de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 13 octobre**

2015 et du 17 novembre 2015

Les projets de procès-verbal sous rubrique ont été approuvés.

2. **Equilibre entre hommes et femmes dans la prise de décision politique locale: informations par Madame la Ministre de l'Egalité des chances sur ses projets en vue des élections communales de 2017**

La réunion de la commission de la Santé, de l'Egalité des chances et des Sports du lundi, 7 mars 2016, a vu Madame Lydia Mutsch, Ministre de l'Egalité des chances, aborder, devant les membres de la commission, l'équilibre hommes-femmes dans la prise de décision politique locale et, dans ce contexte, plus particulièrement ses projets en vue des élections communales de 2017.

Alors que tous les ans, à l'occasion de la JIF (Journée internationale de la femme ou Journée internationale des droits des femmes), le Ministère de l'Egalité des chances (MEGA) s'approprie un domaine dans lequel un effort en matière de parité serait particulièrement souhaitable, il a décidé de thématiser cette année - un an et demi avant la tenue des prochaines élections communales - l'équilibre hommes-femmes dans la prise de décision politique locale afin d'y aboutir à un meilleur mix.

Avant de se lancer dans ses explications, Madame la Ministre fait remarquer que le but avoué du Gouvernement en place est d'arriver à une meilleure et plus juste répartition dans les responsabilités entre hommes et femmes et ceci dans tous les domaines de la vie, que ce soit à un niveau familial, professionnel, sociétal ou encore politique. C'est la raison aussi pour laquelle Madame la Ministre souhaite de tout cœur qu'une main soit tendue aux hommes, c'est-à-dire que les messages véhiculés par le MEGA s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes pour que ces derniers se sentent pleinement impliqués dans la démarche gouvernementale d'atteindre un meilleur équilibre.

Tandis que le **projet de loi ayant pour objet la mise en œuvre de certaines dispositions du Plan d'égalité des femmes et des hommes 2015-2018 (PL 6892)**, déposé le 14 octobre 2015 à la Chambre des Députés, suit la procédure et comporte un volet concernant la représentation des femmes (40%) sur les listes électorales nationales (élections législatives) et européennes (élections pour le Parlement européen), ledit projet ne prévoit rien en ce sens pour les élections communales.

Toutes les démarches entreprises afin d'arriver à un meilleur équilibre hommes-femmes dans la prise de décision politique (pdp) locale, donc à inciter le plus possible de femmes à se présenter sur les listes électorales à l'occasion des prochaines élections communales, sont volontaires. Aux dires de Madame Mutsch, ceci vaut aussi pour toutes les contributions et tous les partenariats que le MEGA a déjà noués - ou nouera encore - à l'approche de ces élections.

En guise d'entrée en matière et à des fins d'éclairage, Madame la Ministre de l'Egalité des chances cite quelques statistiques, illustrant parfaitement la place prise par les femmes dans des instances décisionnelles au niveau communal.

Ainsi, au niveau communal

- 22,5% de tous les mandats reviennent à des femmes ;
- 24,6% des mandats aux conseils communaux sont occupés par des femmes ;
- 19,5% des mandats aux conseils échevinaux échoient à des femmes ; et
- 12,3% des fauteuils de maires sont pris par des femmes.

En termes absolus, cela revient à dire qu'au niveau communal

- de tous les mandats (1.125), 252 se trouvent entre les mains de femmes ;
- de tous les mandats de conseillers (789), 194 reviennent à des femmes ;
- de tous les mandats d'échevins (231), 45 échoient à des femmes ; et
- de tous les mandats de maires (105), 13 sont destinés à des femmes.

Aux yeux de Madame Mutsch, si ces chiffres nous enseignent une chose, c'est bien qu'il y a encore de la marge pour atteindre l'équilibre brigué et qu'ils ne sont pas compatibles avec l'image d'une société moderne. Partenariats aidant, le MEGA entend changer cet état de fait dans l'optique des prochaines élections communales. C'est la raison pour laquelle Madame la Ministre de l'Égalité des chances a mené un certain nombre d'entretiens avec tous les acteurs qui comptent directement ou indirectement au niveau communal, à savoir :

- les 6 partis présents à la Chambre des Députés ;
- le Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises (SYVICOL) figurant parmi les partenaires les plus importants du MEGA dans la réalisation de ses projets en vue des élections communales de 2017 ;
- le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL), conventionné avec le MEGA, qui de ce fait prend en charge la rémunération de la responsable au CNFL pour l'égalité des chances et de la parité au niveau des communes ;
- les responsables des principales entreprises luxembourgeoises des médias, étant donné que le MEGA sur leur soutien pour la diffusion des témoignages et messages de femmes qui ont réussi à se faire une place dans le monde de la politique (communale).

De ces discussions est ressorti que tous les interlocuteurs de Madame la Ministre se sont engagés, dans une sorte d'effort national, à faire tout leur possible pour arriver à l'avenir à un meilleur mix hommes-femmes dans la prise de décision politique locale. Madame Mutsch précise, par ailleurs, qu'elle s'adressera encore au Parlement des Jeunes pour discuter avec ses représentants de la nécessité de faire avancer la cause des femmes au niveau des instances communales.

Quelles sont donc au final les raisons qui font que les femmes sont encore sous-représentées à des postes de responsabilité au niveau politique ? D'un sondage national représentatif effectué à la fin 2015 (ceci sur suggestion des membres de la commission de l'Égalité des chances de la Chambre des Députés), il est clairement ressorti que :

- 70% des femmes interrogées ont le même degré de confiance aussi bien dans les hommes que dans les femmes politiques ;
- 80% des femmes interrogées croient les femmes capables de prendre les bonnes décisions politiques ;
- 47% des femmes interrogées disent ne pas vouloir s'engager personnellement dans la vie politique.

Cette déclaration d'intention de 47% des femmes interrogées de ne pas vouloir s'engager personnellement dans la vie politique résulte pour une large part :

- d'un manque de confiance en elles ;
- du fait qu'elles n'ont pas à l'esprit un modèle à qui se référer ;
- de la difficile conciliation entre vie familiale, professionnelle et politique ;
- d'une image peu flatteuse véhiculée par la politique et le milieu politique en général.

Aux yeux de Madame Mutsch, il y a toutefois aussi certains aspects (messages) positifs qui ressortent du sondage effectué :

- d'une façon générale, les femmes sondées sont bien intentionnées à l'égard des femmes engagées en politique ; et
- la faible participation des femmes à la vie politique serait due, pour une part, à un manque de courage et de confiance en leurs propres moyens.

Revenant aux projets du MEGA en vue des élections communales de 2017, Madame Mutsch précise que le SYVICOL sera le partenaire le plus important de son ministère. Dès mai 2016, des ateliers (workshops) auront lieu dans toutes les circonscriptions électorales du pays. A cette occasion, les principaux messages à véhiculer aux femmes, potentiellement intéressées par une candidature sur une liste, seront que :

- des équipes mixtes, regroupant des femmes et des hommes au sein des conseils communaux sont un garant pour une meilleure gouvernance et plus d'efficacité ;
- l'engagement en politique peut être très enrichissant et être vecteur d'une grande satisfaction personnelle ;
- une fois engagées dans la vie politique, les femmes ne sont pas laissées seules face à leur destin ;
- ni engagement familial ni engagement professionnel ne doivent laisser penser les femmes qu'ils se révéleront comme des obstacles insurmontables pour réussir dans la vie politique.

Le mois de mai 2016 sonnera donc le début de la campagne, orchestrée par le SYVICOL. Des échanges avec des acteurs du terrain et notamment des femmes déjà engagées en politique pourront aussi être organisés. Le but de la campagne sera surtout de faire surmonter aux femmes leurs appréhensions et réticences de s'engager dans la vie politique.

Dans la perspective des élections communales de 2017, le Gouvernement, et plus particulièrement le MEGA, s'engage à se déclarer neutre d'un point de vue sociétal, c'est-à-dire il entend tout mettre en œuvre pour éviter de laisser de côté les hommes et les froisser.

La mise en place d'une ligne d'information téléphonique par le CNFL sera aussi assurée. Gratuite, elle fonctionnera 24h/24 afin que des messages puissent également être enregistrés.

Comme beaucoup de femmes, par un manque de confiance en soi ou dans leurs propres compétences, hésitent à se porter candidates, une bonne information, un « coaching » et un « mentoring » adéquats peuvent s'avérer déterminants pour les inciter à franchir le pas.

Le cœur de la campagne de sensibilisation sera constitué par des panneaux d'affichage interpellant clairement le lecteur sur le déséquilibre existant entre hommes et femmes dans les conseils communaux, c'est-à-dire dans la pdp locale.

La campagne sera marquée par 3 phases qui mettront à chaque fois l'accent sur un point bien précis :

- s'approprier le thème du déséquilibre hommes-femmes dans la prise de décision politique (pdp) locale par des preuves et faits chiffrés (1^{re} phase) ;
- inciter les femmes à poser leur candidature (2^e phase) ;
- encourager les électeurs et électrices à voter en faveur des femmes sur les listes (3^e phase).

Aux dires de Madame la Ministre, plus il y aura de femmes sur les listes, plus elles risquent d'être élues. La 3^e phase de la campagne sera aussi marquée par les témoignages de

personnalités de tous bords (des « people »), destinés à soutenir les femmes dans leur volonté de se présenter aux élections communales de 2017.

Un site Internet thématique spécialement dédié à la campagne pour inciter davantage de femmes à se présenter sur les listes pour les prochaines élections communales sera mis en place pour l'occasion.

Le logo de la campagne, mettant en exergue moustache et lèvres, est censé indiquer la complémentarité entre hommes et femmes dans la pdp locale et constituer un dénominateur commun entre hommes et femmes pour aboutir à un meilleur mix dans la représentation au sein des conseils communaux.

Echange de vues

Après la présentation de la campagne par Madame la Ministre de l'Égalité des chances, une première question - émanant du représentant ADR - concerne son coût. Madame la Ministre parle en ce sens d'un coût oscillant entre 70.000 et 80.000 euros annuels sachant que la campagne se déroulera sur 2 ans. Dans ce contexte, Madame la Ministre indique aussi que le budget du MEGA avoisine quelque 13 millions d'euros par an dont 12 millions sont déjà destinés au seul secteur conventionné avec le ministère. Le solde restant peut donc être utilisé à d'autres fins. Par ailleurs, la Ministre précise que le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) dispose depuis 10 ans d'une salariée à mi-temps pour s'occuper de tous les problèmes en relation avec l'égalité des chances au niveau communal.

Une représentante CSV aimerait savoir si le sondage national représentatif effectué à la fin 2015 à la demande de la commission a permis de déceler si lors des échéances électorales, l'électorat féminin plébiscite vraiment des candidates féminines, ou si leurs voix se portent de façon indifférente sur la gent féminine ou masculine ? Madame la Ministre lui répond que cette question n'a pas été sondée.

La même représentante CSV se pose aussi la question de savoir si, en dehors du SYVICOL, il n'aurait pas fallu impliquer d'autres acteurs dans la campagne, à l'image du Ministère de l'Intérieur par exemple. Elle aimerait aussi en savoir un peu plus sur le fonctionnement de la « hotline », la ligne d'information téléphonique fonctionnant 24h/24 mise en place par le CNFL ainsi que sur le monitoring de celui-ci des élections communales. Enfin, elle se demande s'il ne faudrait pas prendre des mesures particulières en faveur de la visibilité des femmes sur les listes électorales ainsi que favoriser les réseaux entre femmes à l'occasion des prochaines élections communales.

Dans sa réponse, Madame la Ministre tient encore une fois à préciser que les « workshops », qui seront organisés dans toutes les circonscriptions électorales du pays, ont vocation à encourager les femmes à s'engager dans la vie politique (communale). Loin de dispenser un enseignement théorique, ces ateliers sont destinés à vaincre les blocages et à démanteler les barrières afin de démontrer aux femmes qu'elles peuvent jouer un rôle utile dans les communes.

Au lieu de créer des doubles emplois, le MEGA entend, au contraire, créer des liens et promouvoir l'échange entre les différentes plateformes (MEGA ; SYVICOL ; CNFL ; partis politiques) engagées dans la campagne. Ainsi, les partis politiques en tant qu'acteurs indépendants vont faire leur propre campagne afin d'inciter le plus possible de femmes à se présenter sur les listes en vue des élections communales de 2017, ce qui n'empêchera pas le MEGA de les assister et de leur prêter main forte, le cas échéant.

Aux yeux de Madame la Ministre, le regard et le jugement portés sur les femmes par les électeurs sont plus sévères qu'à l'égard des hommes. Cela se traduirait aussi dans les

chiffres qui montrent clairement que les femmes sont insuffisamment représentées au niveau communal et donc moins enclines à s'engager. Et à Madame la Ministre de déclarer qu'elle n'est pas d'avis que les femmes sont les meilleurs hommes, mais qu'elles peuvent tout simplement contribuer à donner une meilleure image de la politique.

Pour ce qui est du « monitoring », donc du contrôle du nombre de femmes dans les conseils communaux, celui-ci incombe au Ministère d'Etat, alors que celui dans les conseils d'administration des sociétés revient au Ministère de l'Economie.

Concernant la visibilité et les possibilités de réseautage des femmes en politique, point besoin de préciser que les femmes sont moins bien loties en la matière que leurs confrères masculins. Concilier vie familiale, activités professionnelles et politiques semble être davantage à la portée des hommes que des femmes : c'est du moins ce qui ressort des statistiques ! Si tel n'était pas le cas, la gent féminine ferait beaucoup mieux en termes de représentation au niveau des conseils communaux.

A une dernière question émanant de la représentante de déi gréng et concernant les ressorts - traditionnellement ou moins traditionnellement - occupés par des femmes au niveau de la vie politique communale, Madame la Ministre dit, faute de matériel statistique à sa disposition, ne pas pouvoir y répondre.

3. Divers

Sous divers, aucun point n'a été abordé.

Luxembourg, le 7 mars 2016

Le secrétaire-administrateur,
Jean-Paul Bever

La Présidente,
Cécile Hemmen